

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2017/2018

----- LICENCE 1

Situation Etudiant en 2017/2018	Inscriptions	Dates Inscriptions
1^{ère} INSCRIPTION en Licence 1 Etudiants APB	Préinscription obligatoire sur PRIMO-WEB* et prise de rendez-vous à l'issue de cette préinscription Web. Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS. Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS) <p style="text-align: center; color: red;">Tout dossier incomplet sera rejeté</p>	Du 5 au 20 juillet 2017 <p style="color: red;">Attention Rentrée le 4 septembre 2017 à 10h00</p>
REINSCRIPTION en Licence 1 <p style="color: red;"><i>Vous munir de votre Carte multi-services</i></p>	Prise de rendez-vous à l'accueil général de l'UFR STAPS ou par téléphone. Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS. Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS) Inscription physique obligatoire à l'UFR STAPS avec présentation de la notification d'autorisation au redoublement	Du 5 au 7 juillet 2017 <p style="color: red;">Attention Rentrée le 4 septembre 2017 à 10h00</p>

(*) Toute inscription faite en ligne ne devient effective qu'après le dépôt du dossier à l'UFR STAPS et le paiement des droits d'inscription.

Un poste informatique est en libre-service sur le pôle afin de permettre toute inscription en ligne sur l'ENT.

Le récapitulatif de votre inscription doit impérativement être imprimé et remis au service des inscriptions le jour de votre rendez vous.

Le paiement n'est pas obligatoire en ligne, celui-ci peut s'effectuer lors du dépôt du dossier d'inscription.

Attention : ne pourront assister aux cours uniquement les étudiants « régulièrement » inscrits et munis d'une carte étudiant

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2017/2018

LICENCE 2 et LICENCE 3

Situation Etudiant en 2017/2018	Inscriptions	Dates Inscriptions
<p>1^{ère} INSCRIPTION en Licence 2 ou Licence 3</p> <p><i>Etudiants venant d'un autre établissement.</i></p>	<p>Prise de rendez-vous en ligne sur le site de l'UFR STAPS</p> <p>Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS.</p> <p>Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p> <p align="center"><i>Tout dossier incomplet sera rejeté</i></p>	<p align="center">Du 5 au 20 juillet 2017</p>
<p>REINSCRIPTION en Licence 2 ou L3</p> <p><i>Etudiants inscrits en STAPS en 2016/2017</i></p> <p><i>Vous munir de votre Carte multi-services</i></p>	<p>Réinscription et prise de rendez-vous en ligne via votre ENT</p> <p>Récapitulatif d'inscription WEB et Ensemble des pièces justificatives à fournir (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p>	<p align="center">Du 5 au 20 juillet 2017</p>

Toute inscription faite en ligne ne devient effective qu'après le dépôt du dossier à l'UFR STAPS et le paiement des droits d'inscription.

Un poste informatique est en libre-service sur le pôle afin de permettre toute inscription en ligne sur l'ENT.

Le récapitulatif de votre inscription doit impérativement être imprimé et remis au service des inscriptions le jour de votre rendez vous.

Le paiement n'est pas obligatoire en ligne, celui-ci peut s'effectuer lors du dépôt du dossier d'inscription.

Attention : ne pourront assister aux cours uniquement les étudiants « régulièrement » inscrits et munis d'une carte étudiant

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2017/2018

----- MASTER

Situation Etudiant en 2017/2018	Inscriptions	Dates Inscriptions
<p>1ère INSCRIPTION en Master</p> <p>Etudiants venant d'un autre établissement.</p>	<p>Prise de rendez-vous en ligne sur le site de l'UFR STAPS du 5 au 20 juillet 2017.</p> <p>Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS.</p> <p>Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p> <p style="color: red; text-align: center;">Tout dossier incomplet sera rejeté</p>	<p>Du 23 au 31 août 2017</p>
<p>REINSCRIPTION en Master</p> <p><i>Etudiants inscrits en STAPS en 2016/2017</i></p> <p style="color: red;"><i>Vous munir de votre Carte multi-services</i></p>	<p>Réinscription et prise de rendez-vous en ligne via votre ENT du 5 au 20 juillet 2017.</p> <p>Récapitulatif d'inscription WEB et Ensemble des pièces justificatives à fournir (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p>	<p>Du 23 au 31 août 2017</p>

Toute inscription faite en ligne ne devient effective qu'après le dépôt du dossier à l'UFR STAPS et le paiement des droits d'inscription.

Un poste informatique est en libre service à l'UFR STAPS (salle 102) afin de permettre toute inscription en ligne sur l'ENT.

Le récapitulatif de votre inscription doit impérativement être imprimée et remise au service des inscriptions le jour de votre rendez vous.

Le paiement n'est pas obligatoire en ligne, celui-ci peut s'effectuer lors du dépôt du dossier d'inscription.

Attention : ne pourront assister aux cours uniquement les étudiants « régulièrement » inscrits et munis d'une carte étudiant

UFR-STAPS - 700 avenue du Pic Saint-Loup - 34090 Montpellier

Tel.: 04 67 41 57 00

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2017/2018

DEUST

Situation Etudiant en 2017/2018	Inscriptions	Dates Inscriptions
1^{ère} INSCRIPTION en DEUST 1 (APB)	Préinscription obligatoire en ligne sur PRIMO-WEB et prise de rendez-vous à l'issue de cette préinscription Web du 5 au 20 juillet 2017. Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS. Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS) Tout dossier incomplet sera rejeté	Du 23 au 31 août 2017
INSCRIPTION en DEUST 2 <i>Etudiants venant d'un autre établissement</i>	Prise de rendez-vous en ligne sur le site de l'UFR STAPS du 5 au 20 juillet 2017. Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS. Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS) Tout dossier incomplet sera rejeté	Du 23 au 31 août 2017
Réinscription <i>Etudiants inscrits en STAPS en 2016/2017</i> <i>Pour les réinscriptions Vous munir de votre Carte multi-services</i>	Réinscription et prise de rendez-vous en ligne via votre ENT du 5 au 20 juillet 2017. Récapitulatif d'inscription WEB et Ensemble des pièces justificatives à fournir (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)	Du 23 au 31 août 2017

Toute inscription faite en ligne ne devient effective qu'après le dépôt du dossier à l'UFR STAPS et le paiement des droits d'inscription.

Un poste informatique est en libre service à l'UFR STAPS (salle 102) afin de permettre toute inscription en ligne sur l'ENT.

Le récapitulatif de votre inscription doit impérativement être imprimée et remise au service des inscriptions le jour de votre rendez vous.

Le paiement n'est pas obligatoire en ligne, celui-ci peut s'effectuer lors du dépôt du dossier d'inscription.

Attention : ne pourront assister aux cours uniquement les étudiants « régulièrement » inscrits et munis d'une carte étudiant

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES 2017/2018

LICENCES PROFESSIONNELLES

Situation Etudiant en 2017/2018	Inscriptions	Dates Inscriptions
<p>1^{ère} INSCRIPTION</p> <p><i>Etudiants venant d'un autre établissement</i></p>	<p>Prise de rendez-vous en ligne sur le site de l'UFR STAPS du 5 au 20 juillet 2017.</p> <p>Dossier d'inscription à télécharger sur le site de l'UFR STAPS.</p> <p>Ensemble des pièces justificatives (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p> <p align="center"><i>Tout dossier incomplet sera rejeté</i></p>	<p align="center">Du 23 au 31 août 2017</p>
<p>Réinscription</p> <p><i>Etudiants inscrits en STAPS en 2016/2017</i></p> <p><i><u>Vous munir de votre Carte multi-services</u></i></p>	<p>Réinscription et prise de rendez-vous en ligne via votre ENT du 5 au 20 juillet 2017.</p> <p>Récapitulatif d'inscription WEB et Ensemble des pièces justificatives à fournir (liste à télécharger sur le site de l'UFR STAPS)</p>	<p align="center">Du 23 au 31 août 2017</p>

Toute inscription faite en ligne ne devient effective qu'après le dépôt du dossier à l'UFR STAPS et le paiement des droits d'inscription.

Un poste informatique est en libre service à l'UFR STAPS (salle 102) afin de permettre toute inscription en ligne sur l'ENT.

Le récapitulatif de votre inscription doit impérativement être imprimée et remise au service des inscriptions le jour de votre rendez-vous.

Le paiement n'est pas obligatoire en ligne, celui-ci peut s'effectuer lors du dépôt du dossier d'inscription.

Attention : ne pourront assister aux cours uniquement les étudiants « régulièrement » inscrits et munis d'une carte étudiant

UFR-STAPS - 700 avenue du Pic Saint-Loup - 34090 Montpellier

Tel.: 04 67 41 57 00